

L'interdiction du téléphone portable au collège

Selon une étude, les élèves qui fréquentent des écoles où le téléphone est interdit ont de meilleurs résultats que les autres. Dernièrement, le ministre de l'éducation nationale a souhaité durcir l'interdiction des téléphones portables au collège qui existe déjà, mais qui, en pratique, n'est pas suffisamment appliquée parce qu'aucune sanction n'est prévue.

On semble oublier que le personnel en milieu scolaire applique déjà cette mesure, comme le rappelle Lysiane Gervais, secrétaire nationale du SNPDEN-Unsa* : « Dans 97 % des collèges, l'utilisation du portable est interdite. Cela fonctionne plus ou moins bien. Si un élève utilise son téléphone ou s'il sonne en cours, l'appareil est confisqué et remis aux parents ». Elle ajoute qu'une interdiction totale est « impossible à gérer. Quand on est sur le terrain, on s'en rend bien compte. »

De plus, les élèves ont des téléphones portables au collège car ils sont équipés par leurs parents qui veulent pouvoir joindre leur enfant après la classe, parce que ça les rassure. Selon le responsable d'une fédération de parents d'élèves, il y aurait autant de parents favorables à l'interdiction des téléphones portables qu'à leur autorisation. C'est pourquoi les modalités de cette interdiction doivent être discutées avec les familles.

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT*, juge cette nouvelle interdiction inutile. « Ajouter de l'interdiction à l'interdiction ne dit pas comment on règle le problème. Tous les collèges ne sont pas équipés de casiers ». Cela nécessite des équipements et suffisamment de place. « L'autre élément est que certains enseignants développent un usage pédagogique des outils numériques. Un autre inconvénient à cette interdiction est le risque de priver les adolescents d'un apprentissage sur l'utilisation raisonnée d'Internet et des réseaux sociaux. Les enseignants font réfléchir leurs élèves quant à leur utilisation du numérique, aux conséquences de ce qu'ils y écrivent, au droit à l'image et au respect de l'autre. Les outils numériques contribuent à la formation des élèves. On aurait préféré une réflexion collective sur la place du numérique à l'école plutôt que de découvrir que le sujet serait à nouveau relancé, sans dialogue. Le ministère devrait ouvrir le débat à tous les acteurs de l'école. »

Pour certains enseignants, le débat dépasse celui de l'école : « Je parle des écrans avec les ados, je valorise la lecture de livres, mais le véritable problème c'est ce qui se passe à la maison » s'inquiète Jean-Thomas Giovannoni, professeur d'anglais, qui a lui-même grandi sans télévision. « Il faut que les parents apprennent à leurs enfants à garder une distance avec les écrans. »

D'après Céline HUSSONNOIS-ALAYA, www.bmftv.com

* SNPDEN-Unsa : syndicat de l'éducation nationale.

* Sgen-CFDT : syndicat de l'éducation nationale.